

## Les migrations internationales en 2015 / 2016 Éléments de décryptage

### Les premiers éléments de compréhension...

#### Etat des lieux : une situation « exceptionnelle »...

Les trois naufrages meurtriers d'avril 2015 au large des côtes siciliennes qui ont coûté la vie à plus de mille personnes, la mort très médiatisée du petit Aylan et l'augmentation des arrivées d'exilés aux frontières de l'Union européenne ces derniers mois, ont mis la question de l'accueil des personnes migrantes en Europe sur le devant de la scène politique et médiatique.

Les morts aux frontières ne sont pas nouvelles, La Cimade le sait bien. Le conflit syrien et le mouvement d'exode qu'il entraîne ne datent pas non plus d'hier. Ces phénomènes ne sont pas inédits mais ils prennent une ampleur plus importante.

L'enlisement et l'intensification du conflit en Syrie ainsi que les conditions de (sur)vie des réfugiés dans les pays voisins poussent davantage d'exilés à rejoindre l'Europe. Environ 4 millions de Syriens sont sortis de leurs frontières. Si la majorité des exilés qui arrivent aux frontières de l'Europe actuellement sont Syriens, il y a aussi des personnes originaires d'Irak, d'Afghanistan, de la Corne de l'Afrique (Soudan, Érythrée), du Nigeria, des Balkans, d'Égypte, de la Gambie, etc.

Il y a une diversité des pays d'origine mais aussi des causes de départ, où se mêlent violences des conflits, pauvreté, choix personnels, etc. Le débat actuel ne prend pas en compte cette complexité des phénomènes migratoires. Il se cristallise sur une opposition stérile entre « réfugiés » et « migrants économiques », occultant la responsabilité des pays européens dans les désordres mondiaux actuels qui obligent nombre de personnes à quitter leur pays.

#### Quelques chiffres pour s'y retrouver :

**En 2013, les personnes migrantes représentaient 3,2 % de la population mondiale contre 2,9 % en 1990<sup>1</sup>.**

**60 millions, un niveau record de réfugiés et déplacés dans le monde en 2014 :** selon le HCR, le nombre de réfugiés et de déplacés dans le monde a explosé au XXI<sup>ème</sup> siècle en raison de la multiplication des conflits et a atteint le niveau record de 60 millions en 2014, contre 37,5 millions il y a dix ans. Les chiffres de l'année 2015 ne sont pas encore disponibles mais le HCR confirme qu'un pic a été atteint rien qu'au regard des chiffres du premier semestre 2015 (au moins 5 millions de

1 OCDE, Les migrations internationales en chiffres, octobre 2013

personnes supplémentaires ont été comptabilisées)<sup>2</sup>. La Syrie est aujourd'hui le pays du monde qui compte le plus de réfugiés parmi ses nationaux (34 %). Selon le HCR, une personne sur deux ayant traversé la Méditerranée en 2015 est un Syrien fuyant la guerre dans son pays, soit 500 000 personnes. 20% sont des Afghans et 7 % des Irakiens<sup>3</sup>.

### **Augmentation importante des demandeurs d'asile en Europe :**

Depuis plusieurs années, les demandes d'asile augmentent en Europe, notamment en raison du conflit syrien : 332 000 en 2012, 434 000 en 2013, et 625 000 en 2014. En 2015, selon Eurostat, un nombre record de demandeurs d'asile a été enregistré : plus de 1,2 millions primo-demandeurs, près du double de l'année précédente. Près d'un demandeur d'asile sur trois en Europe est Syrien (29%), la moitié des demandes sont enregistrées en Allemagne. L'Afghanistan est le deuxième pays de nationalité, suivi de l'Irak<sup>4</sup>.

**Augmentation des arrivées par la mer...** Depuis 2013, le nombre de personnes migrantes traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe augmente, en raison de la durée des conflits, notamment syrien, et de leur proximité géographique avec l'Europe. Elles se sont faites plus nombreuses en 2014 : 219 000 personnes sont arrivées par bateau en Europe selon le HCR. Elles ont atteint un chiffre record en 2015 puisque d'après l'OIM, 1.011.712 personnes sont arrivées par la mer en 2015, majoritairement sur les côtes grecques (853.650 personnes) et italiennes (153.842 personnes).

### **... et des morts en mer**

Selon l'OIM, il y a eu 3281 personnes mortes en mer en 2014. Puis 3771 en 2015. Une sous-estimation, de l'aveu même de l'OIM. 30 816 personnes au moins sont mortes depuis 2000 (à l'été 2015), selon le projet The Migrants files<sup>5</sup>, un collectif d'investigation. Un phénomène loin d'être nouveau...

**Sur les deux premiers mois de 2016 :** en dépit de la présence de navires de l'OTAN en Méditerranée orientale, l'OIM a rapporté que l'afflux de réfugiés et de migrants en Europe est encore en croissance, avec **141,141 arrivées par la mer enregistrées depuis le début de 2016**. Selon les chiffres, **131,847 migrants sont arrivés sur les côtes grecques par la mer, et 9.294 pour l'Italie**.

**444 personnes sont mortes** depuis le début de cette année en tentant de traverser la Méditerranée, avec la plupart des décès (347) enregistrées sur le passage étroit de la Méditerranée orientale séparant la Turquie et la Grèce.

**Attention aux chiffres sur l'augmentation « sans précédent » de personnes migrantes en situation irrégulière !** Les statistiques de Frontex sont très souvent citées dans les médias et par les hommes

---

<sup>2</sup> Le Monde, « Selon le HCR, 2015 sera marqué par un nouveau record du nombre de populations déplacées et réfugiées », 18 décembre 2015

<sup>3</sup> HCR, « Plus d'un million de personnes ont rejoint l'Europe par la Mer en 2015 », 30 décembre 2015

<sup>4</sup> Eurostat, <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7203842/3-04032016-AP-FR.pdf/>

<sup>5</sup> The Migrants Files : <http://www.themigrantsfiles.com/> collectif qui travaille sur le coût humain et financier de l'Europe forteresse

politiques, comme le chiffre récent de 710 000 entrées irrégulières entre janvier et septembre 2015. Or, la méthode de calcul de cette agence est très critiquable. Elle surévalue le nombre de personnes. Tout d'abord elle inclue celles qui peuvent prétendre à une protection internationale et qui n'ont souvent pas d'autre choix que de traverser « illégalement » la frontière pour aller demander l'asile en Europe, en raison du verrouillage de l'accès au territoire européen mis en place par l'UE et ses Etats. D'autre part, Frontex comptabilise parfois plusieurs fois les passages de frontière d'une même personne, confondant ainsi le nombre de passages de frontières avec celui des entrées effectives au sein de l'UE, comme elle le reconnaît à la fin de son communiqué de presse du 22 février 2016<sup>6</sup>.

### Quelques outils sur l'état des lieux :

[Un dossier avec des cartes interactives sur le site du Monde.fr](#) sur l'augmentation du nombre de personnes réfugiées et déplacées dans le monde. Vidéos, cartes interactives, infographies... Dont une vidéo assez pédagogique de 3.30 mn : [« Migrants : la crise européenne expliquée en cartes »](#)

Une vidéo de 4mn : [Migrants, mi-hommes](#) : (contexte, faits, chiffres, politiques)

Un dossier de France Culture où l'on trouvera un article de fond, des cartes, des graphiques interactifs, (ne pas hésiter à y promener sa souris !...), des interviews... : [Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile en Europe 1/3 : les chiffres et les mots](#)

Sur la distinction « migrants » et « réfugiés économiques », nous avons aimé ces articles :

[-Interview de Karen Akoka, maîtresse de conférence à l'université Paris 10- Nanterre et membre du GISTI. Alter Eco Plus, 11/09/2015](#)

[-Interview de la chercheuse Catherine Wihtol de Wenden](#) Directrice de recherches au CNRS, France TV Info, 04/09/2015.

Voir aussi [L'article de Causes communes sur l'appel d'air](#) (octobre 2015, page 9)

Article du média *The conversation* qui déconstruit les chiffres de Frontex sur l'immigration irrégulière dans l'UE , [« Quand l'Europe voit les migrants en double ou en triple »](#), 21 octobre 2015

---

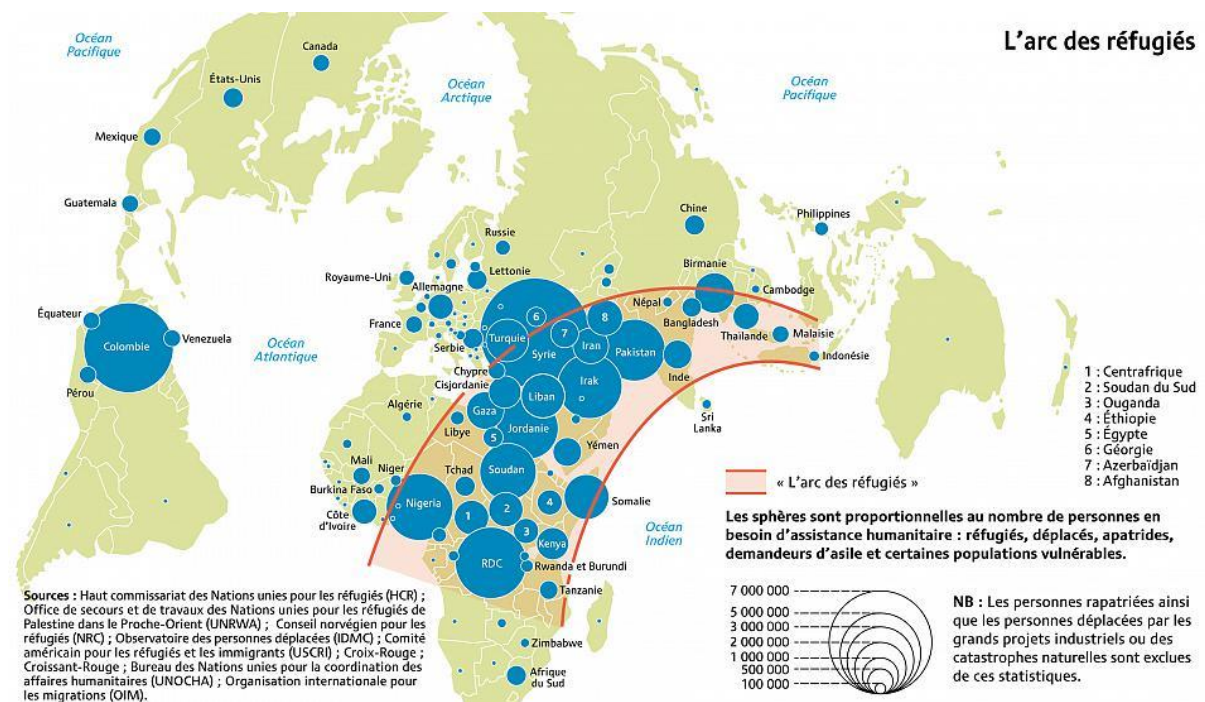
<sup>6</sup> Frontex, « [Number of migrants arriving in Greece down 40% in January](#) », 22 février 2016

## ...A mettre en perspective...

L'Europe est bien sûr confrontée à une situation difficile et il y a bien une augmentation très importante du nombre de personnes venant chercher l'asile. Mais remettons les choses un peu en perspective pour ne pas tomber dans le piège du discours sur l'« afflux massif ».

### Mise en perspective géographique :

L'Europe accueille seulement une petite partie des réfugiés : 86 % des réfugiés dans le monde sont accueillis dans les pays en développement. Les régions du Proche et Moyen-Orient concentrent à elles seules un tiers des réfugiés dans le monde. Au Liban, il y a 1,1 million de réfugiés syriens pour une population de 4 millions...



© Philippe Rekacewicz, mars 2015, [l'arc des réfugiés](#)

### Mise en perspective historique :

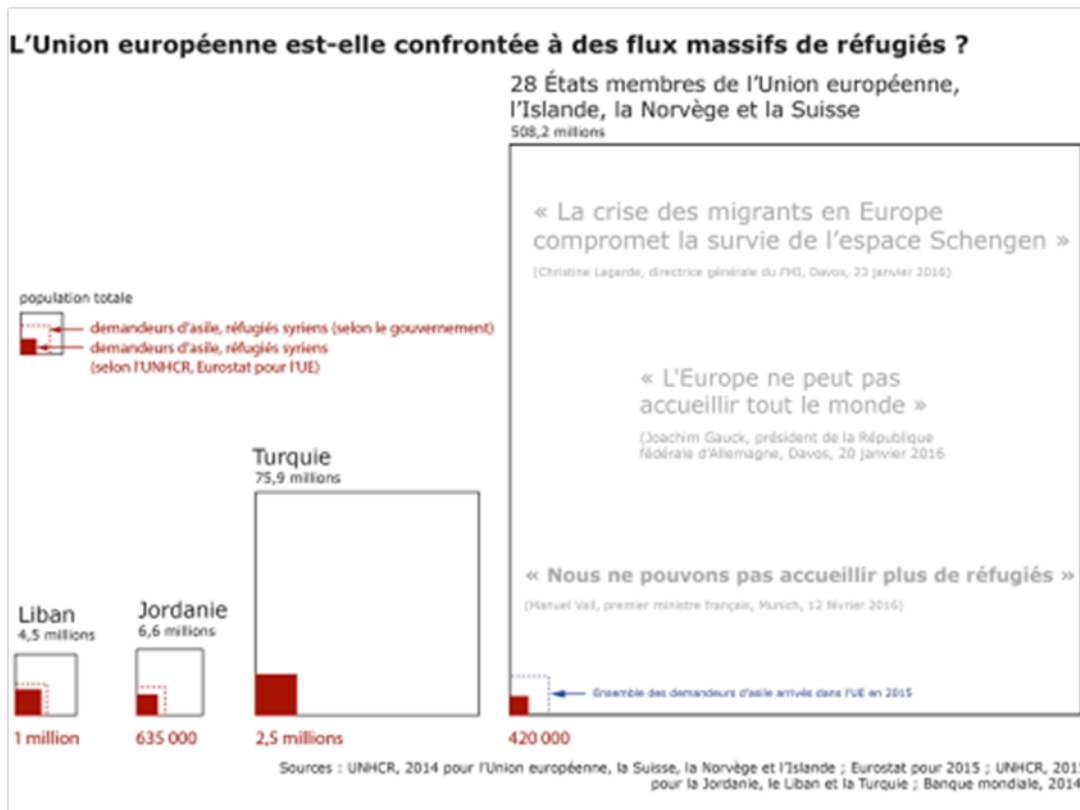
Il faut rappeler que l'Europe a fait face dans le passé à des mouvements de populations d'ampleur et à l'accueil d'un grand nombre de personnes en fuite, pour une population européenne par ailleurs bien moindre. Par exemple lors de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, 670 000 demandes d'asile avaient été déposées dans une Union européenne à 15 membres, contre 620 000 en 2014 dans une UE à 28<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Source : article de Robin Stünzi du 2/09/15 dans Le Temps, voir encadré « outils »

## Mise en perspective démographique :

Si l'Europe accueillait même 1 million de personnes migrantes, cela ne représenterait qu'1/500<sup>e</sup> de sa population.

Si l'on rapporte le nombre de demandeurs d'asile à l'ensemble de la population de l'UE, cela représente moins d'un demandeur d'asile pour 1000 personnes (statistiques entre janvier et juin 2015, Eurostat). Le nombre de demandeurs d'asile en 2015 représentait 0,23% par rapport à la population de l'UE.



@Olivier Clochard, Migreurop, 2015

## Mise en perspective politique :

Dans les médias et les discours politiques on parle d'« afflux massif », de situation de « crise exceptionnelle », « sans précédent », comme si c'était un événement totalement inattendu pour les dirigeants européens. Mais avec l'enlisement du conflit syrien, cette « crise » était prévisible d'une certaine manière car l'arrivée de personnes en besoin de protection notamment suite à ce conflit était déjà en augmentation ces dernières années, tout comme le nombre de traversées de la Méditerranée et le nombre de morts aux frontières de l'Union européenne. Quant aux naufrages en Méditerranée, ils ne sont pas des situations inédites mais un problème structurel et une des conséquences des politiques européennes de « sécurisation » des frontières en place depuis plus de quinze ans et qui profitent aux passeurs.

**L'UE a accepté la relocalisation de 160 000 demandeurs d'asile** dans les États membres de l'UE depuis les États frontaliers comme la Grèce et l'Italie au cours des deux prochaines années. Certains États membres comme la Hongrie ne veulent pas y contribuer. Pourtant :

160 000 réfugiés = 1/3 des 500 000 nouveaux arrivants via la Méditerranée en Europe (de janvier à septembre 2015, selon le HCR)

6 000 personnes arrivent chaque jour sur les rivages de l'Europe.

À ce rythme, 160 000 correspond à moins d'un mois de nouveaux arrivants et à 16 % seulement du million de demandes d'asile déposées en Europe en 2015.

160 000 réfugiés = 4 % des 4 millions de réfugiés syriens vivant en Turquie, Liban, Jordanie et en Irak.

Et 5,5 % des 2,9 millions de personnes qui sont devenues des réfugiés en 2014 seulement.

Et moins de 1 % des 20 millions de réfugiés dans le monde<sup>8</sup>.

Depuis que les *hotspots* sont en place, en septembre 2015, très peu de personnes ont été effectivement relocalisées depuis la Grèce et l'Italie : 953 personnes au 22 mars 2016<sup>9</sup>. Au 19 janvier 2016, le faible nombre de personnes relocalisées (331) contrastait fortement avec le rythme des expulsions exécutées par les Etats depuis septembre 2015 : 836 personnes expulsées depuis l'Italie, la Grèce et d'autres Etats membres, en majorité le cadre de vols de retour conjoints organisés par Frontex. Si l'écart s'est resserré (999 personnes expulsées au 22 mars), cela reflète tout de même les orientations politiques de l'UE adoptées par les ministres de l'intérieur européens le 10 octobre 2015 et visant à augmenter l'effectivité et le nombre des expulsions.

### Quelques outils sur la mise en perspective :

Dossier de France culture sur internet : [Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile en Europe 3/3 : un afflux exceptionnel ?](#)

Un article de Robin Stünzi, doctorant au Centre des migrations de l'Université de Neuchâtel sur le piège du discours de l'« afflux massif », « [L'afflux massif de réfugiés est un mythe aux effets pervers](#) », dans le journal suisse Le Temps, le 2 septembre 2015

[Trois petits films d'animation](#) sur les idées reçues envers les migrants, produits par l'ex-députée européenne Hélène Flautre et le groupe des Verts au Parlement européen.  
(un film sur : « Les pays riches ... et toute la misère du monde », le deuxième sur : « L'Europe et la France...terres d'asile ? », le troisième sur : « Les migrants...et les caisses de l'Etat »)

Un article de l'Obs, « [Peut-on parler de crise migratoire en Europe ?](#) », 26 août 2015

Une interview du chercheur François Gemenne, [Le dessous des cartes: «La crise que traverse l'Europe est moins migratoire que politique»](#) dans l'Opinion, 24 août 2015

<sup>8</sup> Tous ces chiffres sont cités dans la vidéo d'Irin News, site de nouvelles et d'analyses humanitaires, qui s'appuie sur les sources HCR, OCDE, Frontex: <http://www.irinnews.org/fr/report/102032/crise-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-remettons-les-choses-en-perspective>

<sup>9</sup> Les chiffres sur les relocalisations et les expulsions sont tirés des états des lieux mis en ligne régulièrement par la Commission européenne, « State of play : Measures to address the refugee crisis ».

## Quelles responsabilités de l'UE et de ses voisins dans la situation actuelle et quelles réponses ?

Suites aux naufrages d'avril 2015, l'Union européenne a pris plusieurs décisions, principalement dictées par ses États membres, le Parlement européen étant réduit à un rôle consultatif. D'avril à octobre 2015, toute une série de réunions des États membres a conduit à l'adoption de mesures sécuritaires et de décisions pour tenter de répartir dans les États membres de l'UE les personnes qui ont besoin d'une protection internationale. Des mesures de court terme, sans réflexion ni aucun bilan des politiques menées jusqu'à présent par l'UE. Pourtant, les dispositifs sécuritaires et de fermeture des frontières en place depuis des années sont une des causes des drames qui se jouent aux frontières européennes. Le règlement Dublin a montré ses faiblesses depuis bien longtemps. C'était notamment une des raisons de la révision des règles européennes en matière d'asile qui s'est finalisée en 2013. Plus de quatre ans de négociations pendant lesquels les États membres ont rechigné à introduire plus de mécanismes de solidarité et de protection des demandeurs d'asile. Aujourd'hui, ces derniers se trouvent obligés de mettre en place, au forceps, en raison des tensions entre les États membres, des mécanismes temporaires de répartition pour essayer d'introduire un semblant de « solidarité » entre eux. La situation actuelle aurait pu être mieux anticipée et gérée si les bons mécanismes avaient déjà été en place.

Ces mesures posent plusieurs interrogations : les critères utilisés pour relocaliser les personnes, (notamment le critère de nationalité, qui semble être le seul envisagé), le fonctionnement des « hotspots » comme centres de tri entre les demandeurs d'asile et les « migrants économiques », mais aussi entre les demandeurs d'asile eux-mêmes, l'augmentation des expulsions de ceux considérés comme n'ayant pas besoin de protection internationale, la coopération avec les pays tiers pour maintenir les personnes migrantes le plus loin possible du territoire européen, etc. La question de l'accueil et de la relocalisation des réfugiés est déjà éclipsée par les négociations sur les expulsions, le renforcement du contrôle des frontières extérieures comme en témoignent les décisions des dirigeants européens en octobre 2015.

Pour en savoir plus, consultez le [décryptage chronologique des décisions de l'Union européenne](#) depuis le mois d'avril 2015 sur le site internet de La Cimade.

### Quelques outils sur les politiques européennes

[Petit guide de La Cimade pour comprendre les politiques migratoires européennes](#), La Cimade, janvier 2013

Note de Migreurop, « [Frontex, le bras armé des politiques migratoires européennes](#) », mars 2014, 4 pages

A lire le dossier de France culture sur internet : [Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile en Europe 2/3 : les réponses politiques de l'UE](#)

Article de Catherine Wihtol de Wenden : [l'Europe transforme la Méditerranée en vaste cimetière](#), Médiapart, 29 août 2015.

Entretien avec François Gemenne, dans la revue Mouvements, [« L'aveuglement et la paralysie de l'UE face aux réfugiés »](#), octobre 2015.

[L'Europe continue de bricoler face à l'arrivée de migrants](#), Par Carine Fouteau et Amélie Poinsot  
12 février 2016, Mediapart

Vous préférez lire des bandes dessinées ? regardez le reportage de la revue dessinée, n°7, printemps 2015 : "Frontex, Les frontières de la honte", Taina Tervonen et Jeff Pourquié

Apprendre en s'amusant :

[Brochure vrai- faux de la campagne Frontexit](#) + lien vers le [kit de sensibilisation](#) et vers le [bilan de la campagne](#)

[« Migrants : quand l'Europe s'emmure »](#), Madjid Zerrouky, Le Monde.fr, 3 septembre 2015

## Pour aller plus loin :

### Les ressources Cimade ou externes plus détaillées...

La Cimade, [Petit guide pour comprendre les migrations internationales](#), 2008

La Cimade, [Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants](#), édition 2011

La Cimade, Causes communes, [dossier « Europe et migrations, quelles solidarités ? »](#) n°82, oct. 2014.

*L'atlas des migrants en Europe, géographie critique des politiques migratoires*, éditions Armand Colin, novembre 2012, 144 pages. Un ouvrage réalisé par le réseau Migreurop. Très utile et très riche, plein de cartes et d'analyses. Quelques cartes [disponibles en ligne](#) sur le site de Migreurop !

Vidéo très pédagogique de l'émission *Le dessous des cartes* pour saisir les enjeux des politiques migratoires européennes : [« UE, migrants, frontières »](#), 2014, 12 minutes.

Dossier sur le site du Monde.fr, [« Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos... »](#)

[Dossier Europe et migrations](#) de la revue *Mouvements* qui comporte des interviews récentes (octobre 2015) de chercheurs très intéressantes sur la situation actuelle, notamment l'entretien avec Virginie Guiraudon, [« La politique européenne contre les migrants »](#), ou l'interview de François Héran, démographe, ancien directeur de l'Ined, [« L'Europe est un continent d'immigration »](#).

Emissions de France Culture: 4 numéros de l'émission radio Cultures monde consacrée aux migrations, notamment les numéros 1, [« Des migrations à l'exode: vers un nouveau paradigme »](#) et 2, [« Europe : la solidarité prise en défaut »](#)

[Entretien avec Michel Agier](#), anthropologue à l'EHESS, sur la frontière, sur le site du musée de l'histoire de l'immigration, 6 octobre 2015.



Article sur le rapport 2015 de l'OCDE sur les perspectives des migrations internationales sur le site de France info.fr, du 22 septembre 2015 : [« Migrants, les trois enseignements du rapport de l'OCDE »](#). Ce rapport est très long donc l'article est utile : il souligne un point important avancé par l'OCDE : l'UE a les moyens d'accueillir dignement les personnes cherchant à quitter leur pays...

Rapport conjoint de La Cimade, Migreurop, GADEM, APDHA (décembre 2015):

« Ceuta et Melilla, centres de tri à ciel ouvert aux portes de l'Afrique »

[http://www.migreurop.org/IMG/pdf/fr\\_rapportconjoint\\_ceutamelilla\\_decembre2015.pdf](http://www.migreurop.org/IMG/pdf/fr_rapportconjoint_ceutamelilla_decembre2015.pdf)

### **Sur la liberté de circulation :**

[Bibliographie et synthèse du séminaire sur la liberté de circulation](#), organisé par les associations belges membres du réseau Migreurop (CIRE et CNCD), à Bruxelles les 11 et 12 décembre 2014, et auquel a contribué La Cimade.

[Infographie de l'OCU](#) (organisation pour une citoyenneté universelle): chiffres clés pour une citoyenneté universelle, l'état des lieux en 9 chiffres.

Diverses contributions au [débat de la revue Altermondes : Jusqu'où pousser la libre circulation des individus ?](#) » (Michaël Neumann, Claire Rodier, Benjamin Stora, Geneviève Jacques...)